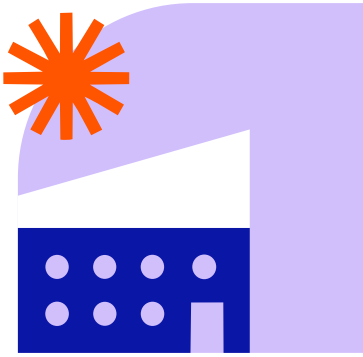
ACTEE | FNCCR

Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Commune
46 000 habitants
Grand Est

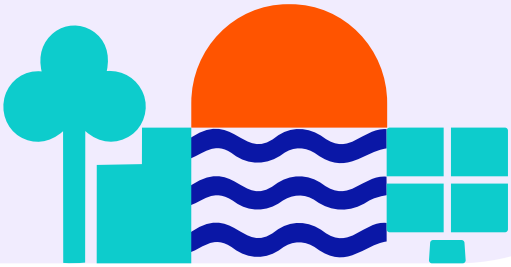
Rénovation énergétique du centre aquatique Bernard-Albin à Charleville-Mézières

Représentant à lui seul 40 % des consommations énergétiques des bâtiments communautaires, le centre aquatique Bernard-Albin pesait lourd dans les dépenses pour Ardenne Métropole. Avec le soutien d'ACTEE, la collectivité a engagé une rénovation énergétique globale de 2,4 M€, associant modernisation des équipements, récupération de chaleur et production d'énergie renouvelable.



Le défi de la collectivité

1. Équipement aquatique construit en 2002, aux installations techniques vieillissantes
2. Bâtiment représentant 40 % des consommations énergétiques du patrimoine communautaire
3. Consommations annuelles de 4 500 MWh de gaz, 1 488 MWh d'électricité et 33 500 m³ d'eau
4. Facture annuelle d'énergie et d'eau de plus de 665 000 € en 2022



ACTEE : un accompagnement pour concrétiser le projet

17 800 € d'accompagnement accordés par ACTEE pour financer l'audit énergétique et l'étude de programmation.

- Soutenir la maîtrise d'œuvre grâce à un financement ACTEE de 52 000 €, adapté aux spécificités techniques d'un équipement aquatique
- Engager une rénovation énergétique globale, associant optimisation des équipements, récupération de chaleur et production d'énergie renouvelable
- Faciliter le passage à l'action pour un projet de 2,4 M€, mobilisant plusieurs financements complémentaires



2,414 M€ HT
budget global

2,206 M€
travaux

208 000 €
études et maîtrise d'œuvre

Programme financé par

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le financement du projet



1 005 673 €
État - Fonds vert

245 560 €
Département des Ardennes

≈ 60 000 €
Région Grand Est

52 000 €
ACTEE

≈ 63 000 €
CEE

Reste à charge
financé notamment via le dispositif Intracting de la Banque des Territoires

Les solutions retenues

- Renforcement de l'isolation des toitures-terrasses
- Remplacement et ajout de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude
- Installation de pompes à débit variable et d'un système de récupération de chaleur sur les eaux usées
- Remplacement des filtres à sable par une filtration à billes de verre, moins consommatrice d'eau et de produits de traitement
- Modernisation du traitement de l'air avec récupération de chaleur et pompe à chaleur
- Installation d'ombrières photovoltaïques de 197,4 kWc, avec plus de 90 % de la production destinée à l'autoconsommation
- Modernisation de l'éclairage LED et installation d'un déstratificateur d'air

Les résultats

- 40 % de consommation énergétique après rénovation

- 10 %
de consommation d'eau visée

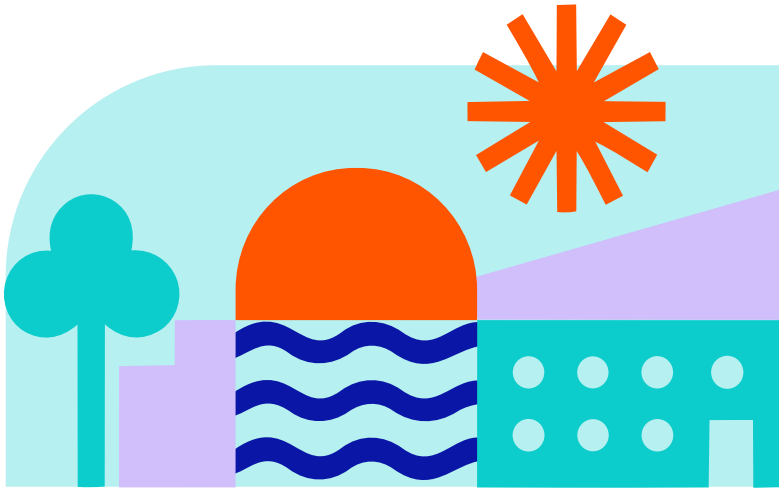
Plus de 90 % de la production photovoltaïque destinée à l'autoconsommation

Amélioration de la **qualité de l'air** intérieur et de la **luminosité**

Exploitation optimisée, grâce au **suivi quotidien** des consommations

> « Être accompagnés était important, d'autant que le budget du chantier avoisinait les 2,4 millions d'euros. »

Philippe Claude,
vice-président transition énergétique et patrimoine d'Ardenne Métropole.



En partenariat avec

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AMF
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ